



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le mardi 5 avril 2022 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de permis de rénovation et/ou de construction sur le territoire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

Nature et effets

- Le projet vise à niveler le terrain et y déposer un gazebo (bâtiment accessoire) ;
- Le projet vise à déplacer les clôtures vers l'arrière du terrain et à ajouter un petit bout pour rejoindre l'ensemble.

Identification du site concerné

519 rue Principale (Steeve Brassard)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, soit en personne lors du conseil ordinaire par courriel à l'adresse info@piopolis.quebec ou par la poste au 403 rue Principale, Piopolis, G0Y 1H0.

DONNÉ à Piopolis ce 21^e jour de mars 2022

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière